



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 novembre 2013

Publié le 25 novembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 10

SCRUTIN : POUR : 75

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Christine DURNERIN	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Gérard DUPIRE	Mme Christine MARTIN	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Nathalie KOENDERS	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Michèle CHALLAUX
M. Dominique GRIMPRET	Mme Stéphanie MODDE	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Nelly METGE	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Nicolas BOURNY	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jean-Philippe SCHMITT	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Philippe GUYARD	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Rémi DELATTE	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Philippe BELLEVILLE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Norbert CHEVIGNY	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.
M. Jean DUBUET	

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Université de Bourgogne - Organisation de divers colloques - Demande de subvention

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 25 juin 2009, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à poursuivre le soutien aux colloques, organisés et validés par l'Université.

Un budget total de **30 000 €** est prévu à cet effet pour l'année 2014.

Par courrier du 26 septembre 2013, le Président de l'Université de Bourgogne sollicite le financement de l'affaire suivante.

Le CREDESPO - Colloque « L'interprétation: une menace pour la sécurité des conventions »

Ce colloque, qui se tiendra le 28 mars 2014, a pour objet de déterminer dans quelle mesure l'interprétation est une menace à la sécurité des conventions, quelles en sont les causes, quelles peuvent être les justifications de l'interprétation et amener des interrogations sur la possibilité de maîtriser l'interprétation.

En effet la vie quotidienne et la vie des affaires sont jalonnées de contrats et de conventions. Si leur rédaction est une tâche délicate, l'interprétation du juge, au quotidien, l'est davantage: celui-ci étant souverain en la matière, l'interprétation d'une même clause présente dans des conventions similaires peut recevoir des interprétations différentes.

Cette journée est destinée à un public d'universitaires et de professionnels (avocats, notaires, magistrats) et compte sur la présence de 150 personnes.

Les actes donneront lieu à publication sous forme d'un ouvrage collectif aux éditions Lextenso.

Pour l'organisation du colloque « L'interprétation: une menace pour la sécurité des conventions », le CREDESPO sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 2 000 €, soit 12,75 % du budget global, qui s'élève à 15 680 €** (voir annexe jointe).

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

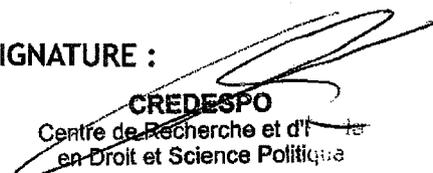
- **d'attribuer** une subvention de 2 000 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer le colloque énoncé ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2014.

(en €)

5.-PLAN DE FINANCEMENT (TOTALITE DE L'OPERATION)			
COLLOQUE : «L'interprétation : une menace pour la sécurité des conventions ?»			
DEPENSES PAR POSTE (TTC)		FINANCEMENT (TTC)	
■ Frais de déplacement des intervenants extérieurs 8 trajets Paris-Dijon Dijon-Strasbourg	1500 170	SUBVENTIONS	
		Conseil régional des notaires	1500
		Ville de Dijon	2000
■ Frais d'hébergement (nuit du 27/03) 95 euros x 10 intervenants 15x10 PDJ	950 150	Grand Dijon	2000
		CREDESPO	1230
■ Déjeuner vendredi midi (Germain Traiteur) 30 euros x 60	1800	BQR	2000
■ Dîner des intervenants (jeudi soir) 55 euros x 14	770	GIP Droit et Justice	3500
■ Collations matinée (3,37x150)	510		
■ Collations après-midi (3,37x150)	510	AUTRES RECETTES	
■ Communication : conception et impression des affiches (50 affiches)	250	Frais d'inscription colloque	
■ Conception et impression des plaquettes (500 plaquettes)	300	Plein tarifs (20x100)	2000
■ pochettes participants (coût des pochettes et impression des interventions)	150	Tarif réduit (20x50)	1000
■ Documentation scientifique (ouvrages, revues)	2000	Frais d'inscription déjeuner (payant) (30€x15)	450
■ Frais de publication des actes du colloque	5550		
TOTAL TTC des DEPENSES	15680 €	TOTAL TTC des RECETTES	15680 €

Visa du Directeur de l'Unité de Recherche

NOM-Prénom : CHARLOT Patrick SIGNATURE :


CREDESPO
 Centre de Recherche et d'Interactions
 en Droit et Science Politique
 UNIVERSITE DE BOURGOGNE
 Faculté de Droit et de Science Politique
 4 Boulevard Gabriel - 21000 DIJON
 03.80.39.53.63
<http://www.u-bourgogne.fr/credespo>